

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon ATHANASIADES

Nos fanfares militaires

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1916, tome 15, p. 108-113

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Nos fanfares militaires

Il y a six mois environ, tandis que germait à St-Maurice la magnifique idée de reconstituer les *Echos*, ailleurs, en Suisse, un certain nombre de musiciens éminents songeaient à réaliser un projet depuis longtemps caressé.

Sous le patronage du commandant de la 2^e division, colonel de Loys — qui a fait ces derniers temps quelque peu parler de lui, — le major Volkmar Andreae, le célèbre chef d'orchestre de Zurich et le lieutenant Emile Lauber, compositeur pareillement bien connu, se sont mis en tête de « retaper » notre musique militaire. Certes il y avait à faire, et ils l'avaient constaté depuis longtemps, mais le genre de service auquel nous sommes soumis en temps de paix, se prêtait bien peu à une transformation qui demandait du temps et de la persévérance.

Survint la guerre, la mobilisation, l'occupation prolongée de nos frontières. En quelques mois, le Jura vit défiler dans ses riantes vallées et dans ses gorges pittoresques tous les régiments de la Suisse. Nous vîmes flotter les drapeaux de tous les bataillons, et toujours, nous admirions la fière allure de nos soldats tandis que fanfares et clairons éclataient en gais refrains. Les premiers temps, le répertoire parut suffisamment convenable, surtout dans certaines musiques habilement dirigées. Et si parfois un cornet trop aigu venait à meurtrir une oreille trop délicate, le patriotisme prenait le dessus : une longue marche, sac au dos, sous un soleil de feu faisait excuser la fausse note, atténuait un ton déchirant.

Mais hélas ! six mois ne s'étaient pas écoulés, que nous étions déçus à l'endroit de nos fanfares militaires. Trop souvent se répétaient ces sons criards, et surtout trop souvent, — pour ne pas dire toujours, — c'étaient

les mêmes marches, les mêmes morceaux de concert, quel que fût le bataillon et son origine.

C'est dans ce domaine que les trois personnalités dont nous avons parlé, songeaient à diriger leurs efforts, pour remédier à cet état de choses.

Et tout d'abord, quel était ce répertoire qu'il s'agissait de modifier ? En fait de marches, c'était le vieux cliché que toutes les fanfares, civiles et militaires, ont adopté depuis nombre d'années. Aussi, tout en ne les condamnant pas en bloc, il devenait nécessaire d'endiguer ce flot menaçant de ritournelles vulgaires et surannées qui nous arrivaient de France et d'Allemagne. Quant aux morceaux de concert, il en était de beaux, avouons-le, mais là aussi, il fallait une volonté énergique pour supprimer ces airs ressassés d'opéras ou de cafés-concerts, ces pots-pourris sans valeur artistique.

Les réformateurs avaient donc raison, — quoi qu'on dise, et c'est dans ce but de réformes que fut créé à Delémont, ce printemps, le cours de musique qui, deux mois durant, réunit dans nos murs environ six cents musiciens.

A vrai dire, on pouvait demeurer sceptique devant une telle entreprise, car, n'est-ce pas, l'armée doit être en somme, un champ d'expérience pratique et avoir un but exclusivement militaire. Aussi, l'idée d'une sorte de Conservatoire musical, dirigé par des spécialistes, pouvait-elle paraître un peu chimérique. Et ce ne fut pas sans peine que les organisateurs arrivèrent au succès : il y eut de l'opposition dans l'élément civil comme parmi les musiciens eux-mêmes, tant était profondément enracinée cette vieille routine musicale. Les premiers pas furent pénibles pour les dirigeants ; il n'était pas toujours facile aux sous-officiers trompettes, de faire comprendre à leurs hommes les avantages de ce nouveau dressage artistique. Avouons qu'il y avait une

notable différence entre les « agréables » répétitions à l'orée d'un bois, et les dures heures de drill musical passées sur les pâturages de Delémont. Aussi ce brusque changement de la vie facile du bataillon au service sévère du cours de musique fut-il un ardent foyer d'opposition.

Et il y avait à faire !

Jusque dans les meilleures fanfares, et malgré de persévérantes études, les marches les plus belles manquaient généralement de ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui doit enlever le soldat en lui faisant oublier la fatigue. Il se dégageait de cette musique une certaine mollesse qui faisait que la troupe n'était pas du tout électrisée ; elle suivait plutôt, passive, par manque de mordant et d'impulsion. C'était donc un premier défaut à éliminer. Là où il y avait de la nonchalance, il fallait mettre du tempérament, de la vie, du rythme. Le défaut provenait de ce que les musiciens jouaient, pour ainsi dire, chacun pour son compte, d'où nécessairement un vacillement continu dans l'ensemble. Il fallait donc les contraindre à bien se pénétrer de leur rôle, les forcer à concentrer leur effort sur le rythme, sur le pas, sur la cadence. Il fallait leur inculquer ce qui avait manqué à la base de leur instruction musicale, leur faire saisir la note importante et laisser dans l'ombre celle qui, accentuée, pouvait nuire au rythme. Aussi était-ce un spectacle peu banal que de voir, des heures durant, ces braves garçons jouant sur quelques notes de la gamme les exercices rythmiques les plus divers, et ayant à leurs trousses des officiers et des sous-officiers chargés de les dresser, et portant toute leur attention, par conséquent, à ce que le pas des soldats fût d'une précision métronomique absolue, sans, pour autant, manquer d'élégance.

Ce n'est un secret pour personne qu'il se trouve, dans chaque fanfare, ce qu'on est convenu d'appeler « des croûtes », et que même de bons musiciens peuvent avoir

un son désagréable. Ici encore, les réformateurs ont porté toute leur attention. Grâce à des exercices spéciaux, on ne remarque plus dans nos fanfares ces sons durs et criards des cornets, ni ces « bruits » sourds qui n'ont rien de commun avec la musique, et dont certains instruments du médium avaient trop souvent la spécialité.

J'ai dit ce que je pensais de l'ancien répertoire ; il est permis de ne pas partager mon opinion. Je sais que plusieurs ont jeté les hauts cris et ont prétendu qu'on allait « saboter » nos fanfares. Loin de moi l'idée que les arts, la musique en particulier ne soient pas neutres, et qu'il faille rejeter tout ce qui est étranger, comme l'ont écrit, en France et en Allemagne, certains esprits étroits et trop imbus d'eux-mêmes.

Mais pourquoi, cependant, importer notre musique de l'étranger, alors que notre trésor national est assez riche pour qu'on puisse substituer à certaine musique italienne, française, que sais-je, des compositions tout au moins aussi originales et plus adéquates à l'esprit de nos troupes ? Le Suisse romand n'est pas le Français, et le Suisse allemand, Dieu merci, n'est pas l'Allemand. Nous sommes comme une sorte de combinaison de ces deux races, et il est de notre devoir de nous procurer à tous points de vue un caractère national et indépendant. Nous avons notre littérature, pourquoi n'aurions-nous pas notre musique ? On dira peut-être que nous n'avons pas de compositeurs à la hauteur. Cependant, il est en Suisse des musiciens remarquables, des artistes dont les noms sont malheureusement plus connus à l'étranger que dans notre propre pays. Il n'entre pas dans le cadre de cet article de chercher les causes de ce fait déplorable ; il suffit de le constater.

En Suisse, plus que partout ailleurs, l'art doit se mettre en connexion intime avec le peuple. Les traditions doivent être pour le musicien quelque chose de ce que la nature est pour le peintre : une source à laquelle il puise

ses plus belles inspirations. Dans ce peuple, nous trouvons des matériaux à foison pour nous créer une musique nationale. MM. Lauber et Andreae, qui se sont donné pour tâche de fouiller notre passé, y ont trouvé une riche moisson de motifs populaires, nationaux, qui évoquent les faits les plus glorieux de notre histoire et les épisodes les plus charmants de la vie intime de nos ancêtres. Ils ont pris ces motifs, ils leur ont donné une parure plus moderne, tout en leur conservant leur saveur du terroir, et c'est ainsi que nous avons des morceaux magnifiques comme la Marche de la Bérésina, celle du Rgt. de Diesbach, celle du Rgt. de Courten et tant d'autres. A côté de ces œuvres du passé, ces deux musiciens ont composé un certain nombre de marches originales, qui toutes respirent la fraîcheur de nos campagnes et l'allégresse paisible de nos populations. Et surtout elles ont l'avantage d'être construites dans un cadre artistique nouveau qui repose des pas-redoublés vieux style. Il convient de signaler aussi dans les musiques des bataillons welches l'introduction heureuse du clairon qui apporte un nouvel élément de clarté et de gaieté.

Bien qu'essentiellement militaires, nos fanfares n'ont pas laissé de côté les morceaux de concert ; pour n'en citer que quelques-uns, je mentionne simplement : la pittoresque « Rhapsodie » de Fassbänder, une délicieuse gavotte de Kempter, et surtout la fantaisie militaire « Sous les armes », œuvre inédite de M. Joseph Lauber, du Conservatoire de Genève. Et malgré leurs difficultés, malgré la forme symphonique de plusieurs d'entre eux, ces morceaux furent exécutés à Bâle, à Fribourg et ailleurs, de manière à arracher de frénétiques applaudissements aux plus difficiles : hommage mérité, rendu au travail, à l'effort persévérant des musiciens et de leurs directeurs.

Finis coronat opus ! Eh bien ! elle a été couronnée, cette entreprise gigantesque, et elle l'a été par un succès

trionphal, par un succès que les espérances les plus hardies osaient à peine entrevoir.

Lorsqu'une troupe défile maintenant dans nos rues, il suffit que les clairons sonnent, que la fanfare attaque une marche, pour voir se tendre tous les muscles ; la fatigue disparaît, et les soldats sont pour ainsi dire soulevés de terre, tant est souveraine cette force attractive de la musique. Nous avons entendu des concerts merveilleux d'une masse de six cents exécutants. Avec cette puissance formidable, on a réussi à produire des effets qui rappelaient un orgue immense ; aucun son vulgaire et dur, mais toujours, jusque dans les fortissimos, une douceur poignante qui saisit et émeut. Nous avons perçu des détails ravissants de nuances qui faisaient penser à un orchestre ; des couleurs musicales telles qu'on en entend dans ces grandes musiques de régiments des pays où l'armée est permanente, musiques composées, ajoutons-le, de professionnels presque exclusivement. Bref, un grand, un formidable travail a été accompli et un merveilleux progrès réalisé, progrès dont profiteront certainement les sociétés civiles.

Et maintenant, s'il se trouve de mes lecteurs qui regrettent l'antique répertoire, qu'ils se consolent : quelques belles marches ont été conservées, pour contenter tous les goûts...

En attendant, souhaitons que le magnifique exemple de la 2^e division soit imité des autres et félicitons sincèrement les promoteurs du mouvement pour leur admirable initiative et l'énergie qu'ils ont déployée pour arriver au but !

LÉON ATHANASIADES.